

**POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS  
ET VIE ASSOCIATIVE**

Service Animation, jeunesse, éducation  
Populaire et vie étudiante  
AB

Metz, le 17 décembre 2009

# **12**

## **R A P P O R T**

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE BOURSE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF  
ENVIE D'AGIR**

La Commission Jeunesse du 18 novembre propose de soutenir 1 projet relevant du dispositif « Défi Jeunes » en lui attribuant une bourse d'un montant de 3 000 €.

**- Hélène SCHWARTZ : « Savoir-vivre, Savoir plaisir » - Crédit artistique**

Hélène SCHWARTZ est une comédienne messine de 29 ans qui intervient dans l'animation d'ateliers théâtraux auprès de différents lycées et portant sur des thèmes sociétaux. Elle a décidé de produire une pièce de théâtre originale à travers laquelle elle souhaite confronter un texte ancien avec les codes sociaux de notre époque, soulignant le caractère malheureusement actuel de la condition de la femme évoquée dans le manuel concerné. Elle sera la seule comédienne sur scène puisqu'elle a construit un monologue, seulement accompagnée d'un musicien guitariste. Cette production théâtrale sera suivie d'autres temps d'échanges afin de poursuivre la réflexion sur le sujet : l'artiste s'est alors associée avec la formation Magdalena pour un concert de musiques actuelles aux Trinitaires qui fera suite à la représentation du 12 mars 2010. Par ailleurs, Hélène SCHWARTZ a noué deux partenariats supplémentaires avec la librairie Le Carré des Bulles et la maison d'édition associative Le Goûteur Chauve dans l'optique d'organiser une exposition de sérigraphies parallèlement aux. Showcase et vernissage de l'exposition sont prévus à la librairie Le Carré des Bulles dès le 26 février 2010.

Le coût total de l'action s'élève à 14 456 €. Au regard de l'originalité de la création et de la dynamique de partenariat prévalant au projet, il est proposé d'attribuer à la jeune comédienne une bourse de 3 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 3 Juillet 2008 portant sur la signature de protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif « Envie d'Agir »,

DECIDE de verser au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention globale pour un montant de 3 000 € au titre d'une bourse Défi Jeunes dans le cadre du dispositif « envie d'agir » et au bénéfice du projet suivant :

- « Savoir-vivre, savoir plaisir » (Hélène SCHWARTZ)	3 000 €
--	---------

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI